

dette Mardi 5 juillet 2011

## S & P considère le sauvetage de la Grèce comme un défaut

Par LT

### L'agence de notation a décortiqué la contribution «volontaire» des banques

Les efforts des Européens pour tirer Athènes de sa dette record conduisent, en l'état, à un défaut partiel. Dans une note publiée lundi, Standard & Poor's (S & P) décortique le schéma proposé il y a une semaine par les créanciers privés français pour alléger le fardeau de la dette grecque. L'agence de notation estime qu'il revient, selon ses critères, à un «défaut sélectif». Car le pays a «effectivement restructuré une partie, mais non la totalité, de sa dette obligataire».

Le plan, proposé par la Fédération bancaire française et qui a été bien accueilli en Europe, comporte deux options. La première offre de réinvestir 70% des sommes remboursées par la Grèce au titre des obligations arrivant à échéance; les 30% restants seraient remboursés. Athènes utiliserait la moitié du montant original pour se refinancer; le solde irait en garantie dans un fonds spécial. La seconde option engage les créanciers privés à réinvestir 90% des montants remboursés par l'Etat grec dans de nouvelles obligations à 5 ans.

Sur les marchés, l'avertissement de S & P a été perçu comme un contre-coup 48 heures après le déblocage de 8,7 milliards d'euros en faveur d'Athènes par les ministres des Finances. Hier, le taux à 10 ans de la Grèce a repris sa hausse. Le porte-parole du gouvernement grec a réfuté les «hypothèses et conclusions d'agences spéculatrices».

Même si S & P maintient son appréciation, cela n'aura pas forcément de conséquence sur les dérivés de crédit qui assurent la dette grecque. Seul un comité ad hoc, constitué notamment de banquiers, détermine quand ces assurances pourront être activées. Leur utilisation fait redouter une contagion de la crise grecque jusqu'aux Etats-Unis, où se trouvent les émetteurs de ces assurances.

**LE TEMPS** © 2011 Le Temps SA